

Non respect de normes handicapée

Par **redg**, le **15/09/2015** à **18:11**

Bonjour je suis particulier j'ai construit un lot de 4 maisons , j'ai fait mes plans ma construction en partie un joli lotissement goudronner sans faire attention aux normes handicapée sois disant et surement inscrit sur le pc .Aujourd'hui après deux ans un contrôle de la direction départementale on me demande de faire les travaux, truc inimaginable matériellement et financièrement avez-vous une idée de contourner cette loi ou autre?